



## THÉMATIQUE 1

**Des droits  
sociaux égaux  
pour  
une vraie  
justice sociale**



Le réseau Culture et Développement a toujours choisi de lutter contre l'exclusion, la ghettoïsation, ou encore la discrimination.<sup>1</sup> Or, nous observons ces dernières années que les acquis sociaux fondamentaux sont en train de se perdre. On vit dans une société qui, malheureusement, exclut toujours davantage. Comme si c'était la seule réponse possible face aux crises actuelles. On assiste à une précarisation toujours grandissante. On note aussi, concernant les droits sociaux, qu'il y a une différence entre le droit et l'accès : même le droit à l'accès (aux soins, à l'éducation, au logement...) n'est pas toujours respecté... Nous voyons que les personnes précarisées sont parfois dans l'obligation de choisir entre se soigner, se chauffer, ou manger...

Depuis les années 1980, les inégalités se creusent partout en Amérique du Nord et en Europe. Au même moment, on observe un reflux des États-providence. Même si chacun le déplore, les États oeuvrent de moins en moins pour l'égalité concrète. Mais ce ne sont pas seulement les crises et les inégalités qui affectent

les liens de solidarité, c'est aussi la faiblesse de ces liens qui explique que les inégalités se creusent.<sup>2</sup>

Il y a, d'après le sociologue François Dubet, deux manières de concevoir la justice sociale. La première, l'égalité des chances, cherche à permettre aux individus d'atteindre les meilleures positions au terme d'une compétition équitable. Il semblerait que notre société s'enlise dans ce modèle, qui est toujours compétitif et ne permet qu'à un nombre limité d'atteindre le positionnement recherché – dans le milieu professionnel ou celui de l'aide sociale... La seconde conception de la justice sociale est l'égalité des places, qui vise à réduire les inégalités entre les différentes positions sociales. Il serait temps d'agir en faveur du modèle des places, afin de combattre résolument les inégalités et d'accroître la cohésion de la société.<sup>3</sup>

Car les individus sont mis en compétition et en concurrence, malmenant ou empêchant les réflexes de solidarité. Cette mise en concurrence se fait à plusieurs niveaux, entre différentes « catégories » issues de l'organisation sociétale de la vie active : travailleurs, travailleurs sans emploi, jeunes et

vieux, chômeurs, personnes handicapées, hommes et femmes, travailleurs à temps partiel, allocataires du CPAS... Il existe une redoutable catégorisation administrative des personnes actives, qui leur colle à la peau. La culpabilisation et la pression touchent toujours davantage ceux qui sont « sans » : sans emploi, sans revenus, sans diplôme... La violence institutionnelle touche toutes les catégories.

On assiste ainsi à une individualisation des enjeux sociaux collectifs : le plein emploi n'existe pas ; or, ce sont les personnes sans emploi qui sont sans cesse pénalisées, pressées, culpabilisées par différentes mesures, procédures, menaces et exclusions. De même pour les immigrants, les femmes seules, les familles monoparentales, les prisonniers, ou encore d'autres catégories de personnes déjà fragilisées par leur parcours ou leur situation de vie... Le contrôle social envers ces individus est de plus en plus prégnant ; nous le trouvons injustifié et indigne, car il s'agit d'une mauvaise réponse à un vrai problème

**Les 10 % les plus riches du monde détiennent 86 % de la richesse mondiale.**

(l'inégalité des droits et des chances). Par ailleurs, au niveau belge, européen ou mondial, nous observons une répartition scandaleuse des richesses. Les 10 % les plus riches du monde détiennent 86 % de la richesse mondiale alors que la moitié de la population mondiale ne dispose que de

0,5 % de cette richesse. Tout en haut de l'échelle, les ultra-fortunés qui ne représentent qu'une petite frange de 0,7 % de la population, détiennent plus de 41 % du patrimoine mondial. A l'opposé, les 50 % des individus les moins fortunés détiennent à peine 1 % du patrimoine mondial. En réalité, près de la moitié des habitants de la planète ne possèdent tout simplement quasiment rien, ou des biens de valeur monétaire presque nulle : un habitat de fortune, quelques têtes de bétail, une vieille voiture...<sup>4</sup>

Au niveau national, selon une étude de la Banque nationale de Belgique (BNB) de 2013, sur base de statistiques collectées au niveau européen, 20% des Belges les plus riches possèdent exactement 61,2% du patrimoine national. Toujours

selon les données de la BNB, les 20% des ménages les plus pauvres ne possèdent par contre que 0,2% du patrimoine.<sup>5</sup>

A l'heure de la globalisation et du changement climatique, la consommation des riches a un impact direct sur les conditions de vie des plus pauvres. La lutte contre les inégalités au niveau mondial est donc inséparable de la « justice environnementale ».

Réciproquement, la question écologique (cf. notre thématique d'action 4) se pose aujourd'hui en termes de justice globale.



## OBJECTIFS

... .. On est loin de l'article 1 de la déclaration universelle des droits de l'homme, qui affirme que « *Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits* » ! Où est la dignité des personnes exclues, victimes de discrimination, sans toit, sans revenus, sans emploi ?

C'est pourquoi, nous réaffirmons, avec cette thématique, notre volonté de voir la société rompre avec cette tendance discriminatoire et

excluante. Nous choisissons la solidarité, pour une société juste, égalitaire, où tous puissent vivre dignement. Nous réclamons une vraie justice sociale ; nous voulons que soient garantis pour tous les droits fondamentaux à l'éducation, au logement, à l'alimentation, aux soins, à la mobilité et à l'emploi... le tout de qualité ! Ces droits sociaux ne sont actuellement ni respectés, ni accessibles pour tous.

Nos objectifs, pour cette thématique liée à la justice sociale, se déclinent ainsi :

- > comprendre et décrypter les acquis sociaux, pour que chaque citoyen(ne) soit conscient de ses droits fondamentaux ;
- > dénoncer les injustices, faire éclater au grand jour les droits bafoués ;
- > œuvrer pour plus de respect et de dignité pour chacun, en particulier les personnes fragilisées et précarisées ;
- > développer la « capacitation citoyenne » ;
- > défendre un autre modèle de société, basé sur une juste distribution des richesses : pour parvenir à une justice sociale, il faut commencer par redistribuer les richesses !

- > défendre l'égalité des places au lieu de l'égalité des chances ;
  - > redéfinir la place de l'humain, qui doit être centrale, dans la société.
1. Cf. notre thématique d'action 1 du précédent contrat-programme : « Vivre solidaires et lutter contre toutes les formes d'exclusion, de discrimination et de ghettoïsation ».
  2. <http://www.repid.com/La-Preference-pour-l-inegalite.html> , consulté le 26/05/2015.
  3. Cf. François DUBET, Les places et les chances. Repenser la justice sociale, 2010.
  4. <http://www.inegalites.fr/spip.php?article1393> , consulté le 26/05/2015.
  5. [http://www.rtf.be/info/economie/detail\\_60-du-patrimoine-national-detenus-par-les-20-des-belges-les-plus-riches?id=8096933](http://www.rtf.be/info/economie/detail_60-du-patrimoine-national-detenus-par-les-20-des-belges-les-plus-riches?id=8096933) et [https://www.nbb.be/doc/ts/publications/economicreview/2013/revecoii2013\\_h3.pdf](https://www.nbb.be/doc/ts/publications/economicreview/2013/revecoii2013_h3.pdf) , consulté le 26/05/2015.



## STRATÉGIES D'ACTION

Parmi les modes d'action privilégiés que nous comptons (continuer à) mettre en œuvre, citons :

- ✓ des modules de citoyenneté,
- ✓ des groupes de parole et d'implication/d'action locale,
- ✓ des interpellations politiques,
- ✓ l'utilisation de créations culturelles (théâtre-action, vidéos, livres...) pour dénoncer, interpellier et favoriser le changement,
- ✓ favoriser l'émancipation et l'estime de soi de publics précarisés par des ateliers d'expression, d'échanges, de rencontres,
- ✓ partager des parcours de vie, en faisant se croiser les réalités de différents publics (pour favoriser une compréhension mutuelle).

Nous souhaitons aussi créer des synergies, trouver des alliés, favoriser les partenariats, notamment associatifs, pour lutter plus efficacement pour l'application et la sauvegarde de droits sociaux égaux.



